

Grenoble et sa région

**ISÈRE | SAVOIE** L'association a entamé une démarche pour changer de statut et passer en syndicat mixte ouvert

# L'Espace Belledonne veut évoluer en structure publique

Emmanuelle DUFFÉAL

---



*La traversée de Belledonne, c'est aujourd'hui un sentier de grande randonnée, le GR®738, et un ultra-trail, l'Échappée Belle. Et qui sait un jour, peut-être, un parc naturel régional... Photo Le DL /Jean-Benoît VIGNY*

**Ce n'est pas un simple changement de statut. C'est un acte politique fort. L'Espace Belledonne fait un pari sur l'avenir. Son propre avenir, et surtout vis-à-vis des autres parcs naturels qui l'entourent. La Chartreuse, le Vercors, les Écrins, mais encore les Bauges ou la Vanoise vont forcément regarder de près cette évolution.**

Le projet peut paraître simple en soi, mais reste audacieux. L'association Espace Belledonne qui porte le développement économique, territorial, patrimonial, pastoral et environnemental de ce vaste territoire souhaite devenir un syndicat mixte ouvert. La Région n'est pas enthousiaste pour un syndicat mixte de préfiguration de parc naturel...

Pourquoi ce changement ? Bien qu'il soit soutenu par 96 000 habitants, 83 communes, six intercommunalités et deux départements, l'Espace Belledonne est victime de son propre statut associatif, finalement peu reconnu des institutions. Ce statut fragilise son existence et la pérennité de ses projets « faute de soutien durable et solide », explique Bernard Michon, président de l'Espace Belledonne, conseiller départemental et maire de Revel.

Clairement, ces deux dernières années, les couacs informatiques du dernier programme européen Leader (2014-2020) – le 3<sup>e</sup> dans lequel Belledonne est engagé – ont sérieusement mis en péril la structure : les subventions n'ont pas été versées dans les temps (l'Espace Belledonne attend encore 450 000 €, NDLR) et les fonds propres sont trop faibles pour en assurer le fonctionnement.

Sans le concours de la Région et du Grésivaudan, l'association allait sûrement mettre la clé sous la porte.

En attendant, ce massif qui s'étire de l'Isère à la Savoie et qui peine à obtenir la reconnaissance de parc naturel, mais ne désespère pas de la décrocher un jour, veut peser un peu plus politiquement. L'enjeu est de ne plus se retrouver dans cette précarité financière.

Cette belle entité créée il y a maintenant 21 ans voit dans cette évolution un nouvel élan. Après, personne n'est dupe. Cette dynamique n'arrive pas par hasard. C'est un plan de sauvegarde économique.

Enclenchée à quelques mois des échéances électorales, la démarche n'en demeure pas moins complexe (lire par ailleurs). Et le premier à le reconnaître est son président. « Ce n'est pas forcément de gaieté de cœur même si c'est une avancée de faire évoluer l'association en syndicat mixte. Pourquoi ? Parce que l'on sait ce que l'on a mais on ne sait pas ce que l'on va avoir. »

Enfin, ce choix d'une organisation plus efficiente, au-delà du fait qu'elle va renforcer les mutualisations de moyens humains et financiers avec les intercommunalités, n'a d'autre but que de permettre que cet Espace Belledonne reste éligible aux prochains programmes de financements européens.

L'enjeu à présent est d'obtenir un accord de principe des membres avant la fin de l'année pour que d'ici mars 2020, juste avant les élections municipales, les membres aient le temps de délibérer et le préfet d'entériner la création de la structure.

L'objectif affiché est qu'en 2021, le syndicat mixte soit en place et puisse prétendre aux nouveaux programmes européens, en 2022.

Le président de l'Espace Belledonne souhaite faire conserver une place centrale aux acteurs socio-économiques dans la nouvelle gouvernance. C'était plus ou moins l'objet du forum organisé le 14 novembre dernier à Theys. Il a permis d'aborder la question de la création du syndicat et comment élus et acteurs s'impliqueront à l'avenir dans cette communauté de Belledonne. « C'était une première étape. Ce syndicat, c'est la piste qui s'avère être la plus

pertinente au regard de nos besoins. Mais nous voulions rappeler que ce nouveau cadre juridique ne va pas changer notre raison d'être ou notre manière de travailler », insiste la directrice de l'Espace Belledonne, Margaux Mazille. Reste maintenant à trouver l'alternative pour conserver ce mode participatif qui faisait toute la singularité de l'Espace Belledonne (un conseil d'administration composé à 50 % d'acteurs socio-économiques et 50 % d'élus). Or dans un syndicat, les acteurs socio-économiques n'ont plus de pouvoir décisionnel. C'est ce qui coince actuellement. Bernard Michon veut leur garantir une place. D'autant qu'il lui faut l'aval de chacun avant les élections, car l'exécutif va en partie changer après les municipales de mars 2020.